

Objet de recherche et matériau : les langages documentaires comme source et méthode pour les sciences de l'information et de la communication

Viviane Couzinet, Docteure

Université Paul Sabatier – Toulouse 3, France

Résumé

Il s'agit ici de montrer en quoi les langages documentaires élaborés par les professionnels de la documentation et les chercheurs en sciences de l'information peuvent être utilisés comme corpus de recherche qualitative. Des travaux développés par les fondateurs des sciences de l'information et de la communication (SIC) en France ont précisé à l'aide de ces langages les contours d'une discipline ou l'apparition de nouveaux concepts. Dans la lignée de ces travaux, et d'autres plus récents, l'auteur propose de considérer la fabrication de langages documentaires comme méthode propre aux SIC et comme base d'investigation visant à comprendre l'évolution et les périmètres disciplinaires.

Mots clés

LANGAGE DOCUMENTAIRE, RECHERCHE QUALITATIVE, ÉVOLUTION DES DISCIPLINES

Introduction

La science informatique, parfois avec l'aide de la science du langage, développe des ontologies, ensemble de termes qui tentent de couvrir les concepts d'un domaine en les unissant les uns aux autres par des réseaux de relations. Dès la fin du XIX^e siècle des travaux de personnes en charge de fonds documentaires, essentiellement de grandes bibliothèques, ont construit, pour organiser et ranger ces fonds, des systèmes classificatoires hiérarchiques fonctionnant avec des codes qui servent à traduire les sujets des livres. Au début du XX^e siècle d'autres systèmes, plus fins, permettant de retrouver les documents d'après leur thème et la manière dont celui-ci était abordé ont vu le jour. Par la suite des groupes de recherche, comme le *Classification Research Group* conduit au Royaume-Uni par Vickery, ont produit d'autres classifications fondées sur le point de vue sous lequel les sujets sont abordés dans les livres. Ces divers systèmes, désignés par les expressions génériques de

« langages documentaires » ou « système d'organisation des savoirs », sont complétés par des listes ordonnées de termes et par des signes qui révèlent les liens qui existent entre eux. Dans les années 1950, sous l'influence du développement de ce qui est désigné par information scientifique et technique (IST) et des grandes banques de données documentaires, naissent de nouveaux langages qui ne prennent plus en compte le rangement des documents mais se centrent exclusivement sur leur contenu. Ainsi sont apparus les thésaurus, répertoires des concepts d'un domaine et de leur réseau de relations qui en précisent leur sens. On peut considérer que le développement récent des ontologies dans les laboratoires de recherche s'inscrit dans le courant de la construction des thésaurus développé un demi-siècle plus tôt, par des chercheurs en sciences de l'information et par des praticiens de la documentation.

Les langages documentaires ont été ainsi un des lieux de rencontre des savoirs savants et savoirs de la pratique. Entre ces deux mondes ils sont aussi un espace de médiation que l'on peut qualifier d'hybride (Couzinet, 2000). Si la phase de construction des langages documentaires par les chercheurs est considérée comme une phase dépassée (Hjørland, 2003, 2008) les professionnels de la documentation continuent, malgré les possibilités offertes par la technique informatique de rechercher dans le texte intégral à l'aide du langage naturel, à fabriquer et à mettre à jour des langages documentaires ceux-ci se révélant plus performants pour une recherche experte de l'information. Développés dans tous les domaines du savoir, dans de nombreux pays et de nombreuses langues ils sont répertoriés et ont même été indexés, pendant un temps, dans une banque de données internationale. Il s'agit donc là d'un gisement documentaire important. Or, cette masse d'outils est encore peu investie par les chercheurs. Quel regard peut-on porter sur eux?

Si l'ordre des concepts, et leur mise en relation, correspond à des normes, il est aussi lié aux enjeux du contexte du moment et répond à un projet plus ou moins conscient de ses auteurs. Quelle représentation du monde cet ordre construit-il? Quels enjeux ont influencé sa construction, puis, son choix dans les bibliothèques et les centres de documentation? Nous tenterons de montrer la productivité scientifique de l'interrogation des langages documentaires en nous appuyant sur les travaux conduits à ce jour, en France, mais aussi dans d'autres pays. Nous discuterons l'intérêt, pour la recherche en SIC, de se pencher sur cet objet concret comme source de l'histoire de la documentation, de voir les enjeux qu'il couvre et les représentations qu'il véhicule ou construit et sur son inclusion possible dans les méthodes de recherche qualitative.

Des matériaux pour la recherche

Langages documentaires et source de l'histoire de la documentation

L'objectif premier poursuivi par les constructeurs de ce que nous désignerons ici par langages documentaires est de répartir les documents dans l'espace de la bibliothèque et de permettre de les retrouver dans cet espace. Leur préoccupation est donc essentiellement bibliothéconomique. Pour cela ils se sont employés à tracer les domaines du savoir avec des codes alphabétiques, numériques ou alpha-numériques. Cependant le poids des contraintes du stockage a conduit à construire aussi des systèmes d'organisation fondés seulement sur le format des livres. Ce choix difficilement décodable par l'utilisateur des bibliothèques suppose le passage par un intermédiaire humain ou par un robot qui à l'aide de la cote, – figuration de l'adresse du document dans le fonds –, peut récupérer le document. La gestion de stock prend alors le pas sur la gestion savante. Dans l'ensemble des langages ceux voués à la gestion de stock ont été les précurseurs. Par la suite, l'amélioration de l'accès aux contenus, puis, la volonté de se rapprocher des usagers, inversent la situation et prennent le pas sur les questions de gestion technique.

Tout d'abord il faut souligner qu'un langage documentaire s'inscrit dans son temps d'élaboration. Par exemple la version abrégée de la Classification décimale universelle (CDU) parue en 1958, classait le chocolat parmi les drogues. On voit bien actuellement que, même si l'abus de ce produit peut avoir des effets sur la santé, ils sont moins immédiats et sans doute moins violents que ceux provoqués par ce que l'on classe dans la catégorie des drogues aujourd'hui, même douces.

Par ailleurs, la nécessité de faire connaître l'existence d'informations susceptibles de participer à la solution de problèmes, à l'avancée des sciences ou au développement d'une technique a conduit à s'intéresser au développement d'outils permettant d'améliorer la récupération des documents préalablement stockés. Le travail documentaire a ainsi participé à une meilleure circulation de l'information et à répondre, au moins pendant un temps, à ce que nous avons appelé ailleurs le premier choc informationnel (Macedo Kerr Pinheiro, Thiesen, & Couzinet, 2008). Ainsi, des vocabulaires spécifiques ont été développés sous la forme de listes d'autorité matière ou de thésaurus, appellations qui précisent leur degré de finesse. Les systèmes classificatoires qui ont gardé, malgré le développement de certaines de leur classe¹, une dimension encyclopédique autorisent, pour la CDU notamment, des combinaisons d'indices représentant des contenus et introduites par des signes². L'abondance d'information, la nécessité de la retrouver après son insertion dans des banques de données, a conduit à améliorer les outils de récupération, à

réfléchir à leur adaptation au besoin d'information des usagers et à faire participer ces derniers à leur construction.

Le passage de systèmes codés fondés sur la représentation des sujets (systèmes classificatoires) à des systèmes fondés sur des mots combinables *a posteriori* (*Uniterm system*) puis à des systèmes encyclopédiques calqués sur les classifications (systèmes de vedettes matières) et enfin à des systèmes spécifiques fondés sur des concepts combinables *a priori* et *a posteriori* et sur des représentations graphiques des savoirs (thésaurus) s'inscrit aussi dans le glissement de l'intérêt centré sur l'information culturelle à celui centré sur l'information spécialisée. Celui-ci dû au développement de la science et de la technique, à l'exigence de l'industrie et de l'économie en terme d'information, s'appuie sur l'avancée des techniques et des machines informatiques, le développement des échanges internationaux et modifie la façon de penser l'accès à l'information et, en amont, de la traiter. L'histoire de l'évolution des langages documentaire est donc partie prenante de l'histoire de la documentation. Les langages documentaires sont alors des matériaux utilisables, dans des conditions bien déterminées, pour fabriquer cette histoire.

Langages documentaires et recherches quantitatives

Les langages documentaires, initialement prévus pour répondre à des préoccupations bibliothéconomiques, ont été utilisés par les chercheurs à des fins de mesure des phénomènes. Ce que l'on peut considérer comme la première recherche française en sciences de l'information et de la communication (SIC) utilisant au moins partiellement l'infométrie, est celle produite dans une perspective comparatiste par un des fondateurs de cette discipline en France, Jean Meyriat. Ce dernier a conduit dans le cadre de l'UNESCO un groupe de travail qui a déterminé le vocabulaire commun à plusieurs outils documentaires publiés dans le monde. Il s'agissait à partir de l'étude d'un corpus de plus de cinquante langages économiques de définir le vocabulaire permettant d'établir un langage commun (Meyriat, 1980). Ici l'étude des langages sert à élaborer un nouveau langage.

Une autre recherche, menée plus tard, a permis de mettre en évidence l'évolution du concept de « compartimentation » en biologie à partir de descripteurs, unités de vocabulaire d'un thésaurus, et des liens qu'ils entretiennent entre eux. À l'aide de programmes informatiques destinés à mesurer le nombre d'apparition d'un terme il a été possible de préciser l'évolution du sens du descripteur et son histoire (Courtial, Pochon, & Vilain, 1994).

De même que dans le domaine de l'ethnopsychiatrie et de l'autisme les relations qui s'établissent entre les descripteurs, par leur utilisation dans le

traitement des documents, permettent d'établir un bilan du développement de la thématique. Ici l'analyse statistique inclut des mots associés (Courtial, 1997).

Ainsi à partir d'analyses quantitatives de l'utilisation des termes d'un thésaurus il est possible de percevoir des informations utiles pour appréhender le fonctionnement des sciences. Sans multiplier ici les exemples, de nombreuses recherches appliquées dans le secteur industriel, ont été conduites ces dernières années à partir de l'indexation des articles scientifiques dans des banques de données documentaires. On compte parmi ces recherches les approches par la méthode bibliométrique, notamment celles menées dans le cadre du développement de ce qui est nommé « veille informationnelle » ou « intelligence informationnelle ».

Il nous semble donc qu'il est possible, au regard des travaux qui ont été conduits à ce jour, d'affirmer que classifications et thésaurus peuvent être utilisés comme méthodes dans la définition des contours d'une discipline.

Langages documentaires objet et méthode de recherche

Approche épistémologique des sciences

En France, Jean Meyriat a entrepris avec Robert Estivals de définir la bibliologie, comme science du livre suivant en cela des travaux d'Al-Kalkashandi, bibliologue arabe du XV^e siècle. À ce moment-là les matériaux utilisés pour mener à bien ce travail étaient variés (glossaires, tables de matières) et adaptés à la genèse de cette science au XIV^e siècle. La classification établie en 1993 par R. Estivals et J. Meyriat oblige à la précision de l'objet de la composition du domaine. Le schéma classificatoire devient alors le schéma de la science bibliologique. L'élaboration d'un thésaurus, six ans plus tard, a rendu visible les liens transversaux entre concepts. L'ensemble, classification et thésaurus, délimite la place que la discipline occupe auprès des autres sciences. Dans ces travaux l'élaboration de langages est utilisée comme méthode de réflexion et de construction épistémologique.

Meyriat (1983) a utilisé cette méthode de construction des langages documentaires pour circonscrire le domaine couvert par les sciences de l'information et de la communication. Ce travail s'inscrivait dans un moment particulier où l'intérêt scientifique de cette discipline semblait être remis en cause. La trame produite est la base qui a permis de poser la discipline dans sa spécificité, de la distinguer des autres sciences humaines et sociales et de la distinguer aussi de la science informatique qui affiche souvent une tendance à emprunter la dénomination « sciences de l'information et de la communication SIC » à son profit même si l'adoption de STIC (Sciences et technologies de l'information et de la communication) par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a légèrement clarifié la situation. Il ne s'agissait plus là de

ranger des documents ou de les retrouver, c'est-à-dire d'assurer la gestion documentaire d'un fonds, mais bien de répondre à des enjeux scientifiques et institutionnels et d'utiliser alors la construction d'un langage documentaire comme méthode de réflexion épistémologique. Conjointement l'objectif est d'en faire un outil de communication interne, essentiellement pour créer un sentiment fort d'appartenance des membres de la jeune société savante *Inforcom* à un programme de recherche qui serait commun.

Pour notre part, nous avons proposé d'analyser la manière dont les SIC étaient rendues visibles dans des espaces ouverts à tous les publics. À travers la déclinaison de cette discipline dans les classifications utilisées dans les bibliothèques de lecture publique et d'université ainsi que dans le thésaurus du journal *Le Monde*, il s'agissait de percevoir comment la discipline est donnée à voir aux lecteurs d'une certaine presse nationale ou fréquentant les bibliothèques (Couzinet, 2008, 2009) et ainsi de percevoir l'écart entre deux manières de voir : l'une commune, fondée sur les techniques, l'autre scientifique, fondée sur le partage des savoirs et les échanges humains.

Approche sociale de l'organisation des savoirs

À cette combinaison, construction d'un champ et corpus d'analyse de la représentation de ce champ, on peut rajouter l'intérêt qu'ont ces outils pour observer des phénomènes sociaux. Si en elle-même la réflexion épistémologique peut s'inscrire dans le positionnement d'une « communauté scientifique » au plan institutionnel et comme groupe social, il est possible de multiplier les exemples afin de tester l'opérationnalité des analyses de l'observation des représentations élaborées dans des contextes particuliers.

On peut placer dans cette catégorie le travail conduit par Caroline Courbières sur un ensemble de langages (classifications, listes d'autorité matières, thésaurus) qui lui a permis de proposer ce qu'elle nomme la « femme documentaire ». Les stéréotypes féminins, liaison maternité-mère au foyer et travail féminin-citoyenne, qui sont véhiculés, se trouvent ainsi « entre discours clinique, revendications communautaires et rôles sociaux singuliers » (Courbières, 2010, p. 160).

Une autre recherche a montré comment les langages documentaires pouvaient permettre de répondre aux deux exigences du métier de professeur-documentaliste. À partir de représentations graphiques de champs du savoir et du vocabulaire associé il a été mis au jour comment il était possible, à l'aide d'un outil destiné à indexer un fonds documentaire, d'apprendre aux élèves non seulement à rechercher de l'information, mais également à comprendre la manière dont les relations établies entre les concepts construisaient une interprétation du sens (Couzinet, 2011). Cependant le décodage ne paraît

possible que si l'assise disciplinaire du professeur-documentaliste est bien assurée. Ici, le langage est un outil pédagogique spécifique à l'information-documentation. Son utilisation repose sur une culture informationnelle, c'est-à-dire une culture fondée théoriquement sur l'information-documentation.

Une autre analyse, dont le point de départ se situe dans la version de la Classification décimale universelle élaborée entre les deux guerres mondiales a mis en évidence le rôle assigné à l'information dans la société en en faisant un instrument de communication. Les idées pacifistes de Paul Otlet et d'Henri Lafontaine, amarrées au projet de contribuer au maintien de la paix dans le monde, avaient trouvé là leur expression et leur moyen d'influencer le monde au moins occidental (Courbières & Couzinet, 2006).

Objet, matériau et approche qualitative

Le langage documentaire comme source

Après avoir conduit plusieurs recherches sur les langages documentaires il nous semble donc qu'il est possible, contrairement à la catégorisation rapportée par Alex Mucchielli sur les typologies générales et arbitraires dans lesquelles il range « la classification décimale des connaissances humaines », dont il précise quelles « sont essentiellement fondées sur des découpages issus de la tradition » (Mucchielli, 1994, p. 106), de donner une place aux langages dans les recherches qualitatives. Si on peut considérer que la structure générale des classifications encyclopédiques est arbitraire, il faudrait montrer en quoi le découpage interne et les options de choix qu'il autorise est aussi arbitraire. Celui-ci, en effet, n'est pas choisi au hasard. Les recherches faites sur le pacifisme, la représentation du féminin, pour ne citer que celles-là, montrent bien le poids du contexte.

Il nous paraît également possible de dire que le langage documentaire vise à définir un cadre social et culturel, constitué par un vocabulaire qui sert à traiter des informations. À ce titre, le langage précise un ensemble en évolution dont chaque étape est datée. Il recense les savoirs disponibles dans un domaine, plus ou moins vaste et plus ou moins précis, pour répondre aux besoins de recherche d'information du public auquel il s'adresse. Il permet, alors, d'observer les « représentations partagées » (Jodelet, 2003) sur des phénomènes.

Si « une méthode qualitative est une stratégie de recherche utilisant des techniques de recueil et d'analyse qualitatives dans le but d'explicitier, en compréhension, un "fait humain" » (Mucchielli, 1994, p. 91), dans le but précis de le mettre au jour et qu'en général il n'est pas « directement visible », alors les systèmes d'organisation des savoirs peuvent être le matériau avec lequel on peut produire l'analyse. En effet, en suivant Denise Jodelet qui considère qu'il

y a quatre types d'approches qualitatives « observation participante, entretien individuel ou de groupe, étude de documents » les langages documentaires peuvent être analysés comme discours (Courbières, 2010) et comme document. Les techniques « peuvent s'appliquer à différents aspects de la réalité sociale, culturelle et psychologique... » (Jodelet, 2003, p. 140). Cette approche qualitative de type étude de documents écrits, ou iconographiques s'inspire « du travail sur archives propre à l'histoire » (Jodelet, 2003, p. 140). Il s'agit bien de rechercher des « codes et des valeurs culturels » et nous avons vu qu'ils pouvaient véhiculer une idéologie, comme les idées pacifistes.

Parallèlement à l'approche quantitative d'autres recherches sont donc développées. Du côté de la « gestion savante », que nous avons opposée à la gestion de stock, il nous semble que ces langages sont construits, et construisent à leur tour, une certaine vision du monde qu'il appartient aux chercheurs en sciences de l'information documentation de mettre en évidence afin d'éclairer les usagers sur les enjeux sous jacents aux actes documentaires. Nous partageons la position de Paule Rolland-Thomas qui dans son *Essai sur la contribution de l'anthropologie culturelle aux fondements de la classification documentaire* affirme que « les systèmes de classification véhiculent les valeurs et les besoins particuliers de chaque culture. Ils sont les témoins par excellence des préoccupations de l'homme à une époque donnée » (Rolland-Thomas, 1995, p. 17).

C'est pourquoi nous nous risquons à proposer une orientation paradigmatique nouvelle. Non seulement les méthodes qualitatives nous semblent utilisables pour l'analyse de corpus de langages documentaires mais à la suite de Robert Estivals (1993), qui a proposé la classification comme méthode de la bibliologie, dans la voie ouverte par Jean Meyriat (1983) et à la lumière des travaux conduits à ce jour, nous proposons les classifications et les thésaurus comme corpus d'analyse de phénomènes infocommunicationnels et comme méthode de réflexion et de construction épistémologique.

Il faut alors s'employer à définir les conditions de validité. Ce travail reste à faire, mais on peut préciser quelques éléments incontournables. Tout d'abord les analyses ne peuvent s'envisager que contextualisées, contextes d'utilisation mais aussi contexte de construction. Ils ont, en effet, montré leur importance dans les recherches. L'identification complète du ou des langages utilisés doit être complète (conditions de sélection, auteurs, date de construction, contexte institutionnel, versions successives, suivi et mises à jour...). Une expérience de l'utilisation des langages, afin de comprendre les difficultés inhérentes à leur confrontation avec la réalité de l'indexation documentaire ou de questions nous paraît indispensable. Enfin la connaissance

des règles et normes de construction ne nous paraît pas suffisante pour mener ces recherches car, au delà de l'aspect technique, chaque concept pèse de tout son poids sur les liens qu'il entretient avec d'autres. Avoir été confronté au problème de la position occupée par un concept dans un ensemble, au problème de sa transcription et confronté aux échanges nécessaires avec les spécialistes du domaine couvert permet d'acquérir une expertise fort utile à la compréhension de ce qui se joue dans ce qui paraît être une simple liste hiérarchique.

Les gisements

Au delà de la proposition d'analyse et de construction de langages comme méthode de recherche propre aux SIC, il faut également dresser les inventaires nécessaires à l'identification et au repérage de ces langages. Les gisements ne sont pas toujours visibles. Il existe en effet nombre de langages plus ou moins développés, mais souvent mis rigoureusement à jour, qui restent à l'état de document non publiés voire confidentiels. Ils sont les plus difficiles à détecter. Il reste cependant un grand nombre de répertoires et en particulier de catalogues de bibliothèques qui permettent de récupérer ceux qui, édités, sont soumis au dépôt légal, conformément à la législation française.

Marie Thérèse Laureilhe (1977) qui fut longtemps responsable du fonds des langages documentaires à la Bibliothèque nationale de France a consacré aux aspects techniques des thésaurus un petit opuscule bien utile à la compréhension de l'organisation des termes et des différentes représentations graphiques qui peuvent les composer. Elle a également publié une liste de ce type de documents. Pour actualiser cette liste une recherche dans le fonds de la Bibliothèque nationale de France à partir de la vedette « vocabulaire contrôlé » affiche 307 notices disponibles. Même si un tri est nécessaire, les références comprennent aussi par exemple des répertoires de normes ou des répertoires étrangers de langages, le corpus est conséquent. Il devrait autoriser des recherches sur des thématiques peu explorées à ce jour notamment dans le domaine des techniques.

L'Association allemande pour l'information et la documentation (*Gesellschaft fuer information und Dokumentation, GID*), a constitué, à partir de 1986, un inventaire analytique des thésaurus mentionnés dans au moins une des banques officielles de la Communauté économique européenne complété par la production d'autres pays (États-Unis, Canada, République démocratique allemande, l'Amérique latine, l'Afrique, l'Australie et des organisations comme l'OCDE, la *Food and Agriculture Organization*, l'Unesco, l'INIS). En 1990, cette banque offrait à la consultation 1000 notices qui précisaient les données bibliographiques, les caractéristiques des thésaurus et notamment les

domaines couverts et la structure du vocabulaire. Cette banque de données intitulée *Thesauri* était accessible par le serveur ECHO (ADBS, ANRT, 1990).

On peut citer aussi le *Bibliographic Systems Center* de la *School for Library Science Case Western Reserve University* à Cleveland (Ohio 44.106, Etats Unis) qui a répertorié les langages documentaires en langue anglaise. Ceux qui sont produits dans des langues autres que l'anglais sont déposés au *Centralny Instytut Informacji Technicznej Ekonomicznej* (CINTE), *Clearing House al, Niepodlegosci 188*, Varsovie en Pologne.

Ces divers fonds, qui sont les plus connus, pas toujours alimentés, mais conservés, peuvent sans doute être complétés par des fonds propres à certaines organisations et par les catalogues des bibliothèques nationales ou des bibliothèques des universités notamment de celles qui disposent d'unités de formation et de recherche en science de l'information. Enfin, il est toujours possible de rencontrer au hasard d'une recherche dans un domaine, un langage plus ou moins développé, élaboré par des services d'information et de documentation internes, qui donne lieu à des articles dans des revues. Il est alors possible de remonter à la source et d'obtenir les autorisations nécessaires pour le consulter.

Conclusion

L'étude des langages documentaires s'inscrit dans une double perspective. Ces derniers permettent, en effet, *a posteriori* de leur élaboration, non seulement de travailler les contenus d'un domaine du savoir pour produire une indexation documentaire, mais également de comprendre le projet intellectuel qui animait leurs fondateurs et le fonctionnement d'une spécialité. *A priori*, dans leur phase de construction, ils conduisent à penser l'organisation d'un domaine, sa composition, à tracer ses frontières et les relations qu'il établit avec d'autres domaines. Ils obligent donc à la délimitation du champ couvert. Ce travail n'est pas indépendant du contexte, il est sensible aux courants, aux positions, aux contraintes institutionnelles et sociales. Le langage documentaire nous paraît donc apte à révéler des représentations partagées et à constituer une méthode de réflexion épistémologique propre aux SIC.

Notes

¹ On peut signaler par exemple le développement de la classe 6 de la CDU pour constituer la *CDU appliquée aux sciences agronomiques*, ou la *National Library of*

Medicine Classification (NLMC) élaborée à partir de la *Library of Congress Classification*.

² Le signe « + » introduit l'addition de sujets par exemple.

Références

- ADBS & ANRT. (1990). *Répertoire des banques de données professionnelles* (12^e éd.). Paris : Lavoisier-Tec & Doc.
- Courbières, C. (2010). *Femme en contextes : la conception stéréotypée du féminin au travers du langage documentaire (1958-2008)*. (Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication). Université de Toulouse, Toulouse, France.
- Courbières, C., & Couzinet, V. (2006). Du bleu horizon à l'horizon documentaire : représentation des connaissances à l'aube de la construction européenne. Dans I. Timini, & S. Kovacs Susan (Éds), *Indice, index, indexation* (pp. 81-92). Paris : ADBS Éditions.
- Courtial, J.- P. (1997). Le rôle des mots d'indexation dans la lise en évidence de la dynamique d'un domaine scientifique : exemples de l'ethnopsychiatrie et de l'autisme. *Documentaliste-sciences de l'information*, 34(3), 135-139.
- Courtial, J.- P., Pochon J., & Vilain, C. (1994). L'étude d'un concept nouveau à partir de réseaux de mots-clés : application à la didactique des sciences. *Documentaliste-sciences de l'information*, 31(4-5), 199-204.
- Couzinet, V. (2000). *Médiations hybrides : le documentaliste et le chercheur en sciences de l'information*. Paris : ADBS Éditions.
- Couzinet, V. (2008). Représenter, répertoire, transmettre : formes d'institutionnalisation d'une discipline. Dans R. M. Marteleto, & I. Thiesen (Éds), *Médiations et usages des savoirs et de l'information : un dialogue France-Brésil* (pp. 63-81). Rio de Janeiro : MUSSI Éditions.
- Couzinet, V. (2009). Transmitir, difundir : formas de institucionalização de uma disciplina [Transmettre, diffuser : formes de l'institutionnalisation d'une discipline]. *Perspectivas em ciencia da informação*, 14, 5-18.
- Couzinet, V. (2011). Janus ou le langage documentaire : union des deux faces d'un métier. Dans I. Fabre (Éd.), *Professeur documentaliste : un tiers métier* (pp. 173-190). Dijon : Educagri.

- Estivals, R. (1993). Classification de la bibliologie. Dans R. Estivals, J. Meyriat, & F. Richaudeau (Éds), *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie* (pp. 112-119). Paris : Retz.
- Hjørland, B. (2003). Fundamentals of knowledge organization. *Knowledge organization*, 30(2-3), 87-111.
- Hjørland, B. (2008). What is knowledge organization?. *Knowledge organization*, 35(2), 86-101.
- Jodelet, D., (2003). Aperçus sur les méthodes qualitatives. Dans S. Moscovici, & F. Buschini (Éds), *Les méthodes des sciences humaines* (pp. 139-162). Paris : Presses universitaires de France.
- Laureilhe, M.- T. (1977). *Le thésaurus son rôle, sa structure, son élaboration*. Lyon : Presses de l'ENSB.
- Macedo Kerr Pinheiro, M., Thiesen, I., & Couzinet, V. (2008). Choc informationnel et culture de l'information : quelle formation à l'information? *Sciences de la société*, 75, 141-158.
- Meyriat, J. (1980). Social science information languages : a comparative analysis. *International classification*, 7(2), 60-65.
- Meyriat, J. (1983). Pour une classification des sciences de l'information et de la communication. *Schéma et schématisation*, 19, 61-64.
- Mucchielli, A. (1994). *Les méthodes qualitatives*. Paris : Presses universitaires de France.
- Roland-Thomas, P. (1995). Essai sur la contribution de l'anthropologie culturelle aux fondements de la classification documentaire. *Documentation et bibliothèques*, 1, 7-18.

Viviane Couzinet est docteure en sciences de l'information et de la communication, habilitée à diriger des recherches, Professeure des universités à l'Université Paul Sabatier (Toulouse, France). Elle effectue ses recherches au Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS) au sein de l'équipe Médiations en information-communication spécialisée (MICS) qu'elle dirige. Ses centres d'intérêt portent sur le partage des savoirs, la notion de document et les méthodes de recherche.